

© L'Est Républicain, Mardi le 11 Mai 2010 / *Dombasle-sur-Meurthe*  
Droits de reproduction et de diffusion réservés



## Dombasle-sur-Meurthe

### Le groupe Lasalle-Drouot fidèle à ses valeurs



L'association ne compte plus que dix-sept membres.



L'association ne compte plus que dix-sept membres.

ajouté. Quant au maire Robert Blaise, il a précisé que les associations dont les effectifs diminuaient avaient tout intérêt à se regrouper pour organiser des animations communes. Le comité du groupe Lasalle-Drouot se compose comme suit : président Claude Berger, vice-président René Gietzen, trésorière, Isabelle Fontellini, secrétaire, Annie Berger, vérificateur aux comptes André Fontellini.

« Je déclare ouverte la 89e assemblée générale de notre association. Le groupe Lasalle-Drouot de Dombasle a en effet vu le jour en février 1921 », a déclaré le président Claude Berger en accueillant les membres de son association à l'annexe de la salle polyvalente en présence du maire Robert Blaise, « canonnier d'honneur ».

Après avoir rappelé que le groupe Lasalle-Drouot avait participé à toutes les manifestations patriotiques, civiles et culturelles de la ville, Claude Berger précisa aussi que la section de Dombasle entretenait de bons contacts avec le 8e RA de Commercy. « Un valeureux régiment qui va être dissous », a-t-il souligné. La section dombasloise a également de très bonnes relations avec la section du groupe Lasalle-Drouot de Nancy. « Nous entretenons des contacts très amicaux avec les associations patriotiques et amicales locales en organisant des repas, sorties et voyages en commun », a ajouté le président. Le groupe Lasalle-Drouot participera au couscous des Médaillés militaires le 3 juin prochain.

Le président s'inquiète de la baisse constante des effectifs. La section locale ne compte plus en effet que 17 membres. « Et pourtant, le rôle des associations comme les nôtres est primordial. Il permet d'éviter la fracture entre l'armée et la population. Le devoir de mémoire est indispensable », a-t-il